

Réglementation et organisation

Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

Objectif pédagogique de la formation :

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B

Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires

Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

Public concerné et Pré requis :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T)

Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée d' :

-Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,

-Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,

-Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée,

Compétences visées et résultats attendus :

Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaire en vue de la signature du contrat de formation

Programme de formation :

Évaluer son niveau : d'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations), de détection du risque en situation de conduite, sur l'installation au poste de conduite, à comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Véhicule école équipé de doubles commandes Ou simulateur de conduite Ediser
Fiche d'évaluation initiale V.L .

Modalités d'évaluation des acquis :

L'évaluation s'articule autour de questions et de tests pratiques sur le simulateur de conduite ou le véhicule équipé double commande selon les thèmes d'évaluation.

Dispositif des suivis :

Feuille d'émargement individuel (dans le cadre d'un financement OPCO, état),

Validation de la formation :

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

Sanction visée :

La fiche d'évaluation initiale « V.L » fait apparaître : les notes obtenues par critères, le score total, le nombre d'heures de formation proposé, le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur.

Elle sera annexée au contrat

Qualification des formateurs et personnel :

Titulaire Bepecaser ou TP ECSR

Autorisation d'enseigner en cours de validité

Personne en charge des relations avec le stagiaire, indiquée sur les fiches de renseignements et documents contractuels remis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Certains handicaps étant incompatibles avec la conduite des véhicules terrestres à moteur, il est demandé aux personnes atteintes d'un handicap qui souhaitent suivre cette formation, de nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les opportunités, possibilités, difficultés dans le suivi de cette formation.

(*) Association ACEE non soumise à la TVA article 293.B du CGI

Type de formation : continue

Référence de la formation : AE01

Durée : 60' environ minimum de conduite
légal obligatoire (Evaluation de départ obligatoire)

Tarif : 20€ montant net (*)

Agrément dans le département :

- **GARD :** 18 rue Pradier— 30000 NIMES

Equipements :

Simulateur de conduite Ediser , véhicules « école » double commandes adaptés et réglementaires.

Accès aux locaux et salle de formation accessible personnes à mobilité réduite : nous contacter pour préciser l'aménagement souhaité

Participant : 1 seul par évaluation

Modalités et délais d'accès : après validation de la fiche de prescription par le département, vous serez contacter pour fixer un rendez-vous

L'évaluation s'effectue en fonction de vos disponibilités et des nôtres.

Taux de satisfaction stagiaires pour l'année 2022 : (non renseigné)

Taux de réussite :

83.3 % de réussite pour 30 candidats

Moyenne dans le Gard : **64.89 %**

Contact :

ACEE

Siège : 106 rue le Corbusier – ZI de Grézan 30034 NIMES Cedex 01

Auto-école : 18, rue Pradier 30000 NIMES

Tél : 04 66 21 04 91

Email : acee.aes30@yahoo.com

Site internet : www.acee-nimes.fr

Siren : 399 085 158 000 75

N° déclaration d'activités :

N° Agrément : I 15 030 0002 0 délivré par le Préfet du lieu de la formation

